



La Poste

En direct des Négociations

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

N° 3

Montreuil, le 20 novembre 2012

L'engagement de postières et postiers doit être à la hauteur de ce qu'il faut changer, c'est-à-dire la stratégie de La Poste. Pour cela c'est de l'action de tous dont nous avons besoin. Dans chaque service, dans chaque direction, les postiers doivent construire leur cahier revendicatif, chiffrer les besoins en emplois, réagir face à l'isolement. C'est collectivement et partout que nous construirons des alternatives aux orientations de La Poste.

D'ores et déjà, des actions sont prévues dans les jours et semaines à venir. Celles-ci seront très largement unitaires. Le 29 novembre, ce sera l'ensemble des postiers de Coliposte, le 6 décembre en Auvergne, il y a aussi une action prévue dans le Rhône ...et le 4 décembre, jour de la prochaine plénière de renégociation, la CGT propose de faire un temps fort de mobilisation et d'intervention

La CGT met d'ores et déjà en débat, dans l'ensemble des services, la perspective d'une journée d'action nationale à La Poste. Celle-ci pourrait avoir lieu fin janvier, début février. Dans ce sens, elle s'adressera à l'ensemble des organisations syndicales.

**Discutons-en
dans nos services,
collectivement, décidons
de notre avenir!**

NÉGOCIATIONS "SUITES DU GRAND DIALOGUE SOCIAL"

C'EST L'ACTION DES POSTIERS QUI PERMETTRA LA SATISFACTION DE LEURS REVENDICATIONS

Les postiers veulent voir un changement de cap radical dans les orientations de la Poste ! En quelle langue faut-il l'écrire ? le dire ?

Il y a 6 mois, Bailly, annonçait la mise en place d'une commission visant à prendre en compte les attentes des postiers ! il y a deux mois, cette commission rendait ses conclusions; il y a un mois, un cycle de négociations s'ouvrait, **et toujours rien pour les postiers !**

Alors que des mesures immédiates comme l'arrêt des réorganisations, la fin des suppressions d'emplois et l'embauche immédiate en CDI de tous les CDD et intérimaires s'imposent, la Poste entend axer les discussions autour de méthodologie.

Grand dialogue social, conduite du changement, accord cadre, mise en place d'une alerte sociale, création d'un observatoire de l'évolution des réorganisations, groupe d'écoute, lettre individuelle, ETC obligatoire sur tout et surtout sur rien ... la communication postale est sans conteste particulièrement fournie mais demeure pour le moins obscure. Elle est surtout la démonstration qu'aucun dirigeant de cette entreprise ne remettra en cause les orientations stratégiques de l'entreprise si on ne lui oppose pas un rapport de force à la hauteur.

La Poste pousse le cynisme jusqu'à prétendre qu'entre mi mai et mi septembre, il ne s'agissait pas de réorganisations mais d'expérimentations !!! **110 de comptabilisées à ce jour !**

Notre organisation n'a pas pour vocation d'accompagner les politiques patronales ou d'être une épine dans le pied des directions, notre seule boussole demeure la satisfaction des revendications du monde du travail.

Face à l'ampleur des attaques, face aux reculs que La Poste entend continuer d'imposer et face à la violence des directions, il s'agit de construire avec l'ensemble des postiers une mobilisation à la hauteur du combat à mener.

La CGT appelle tous les postiers à se mobiliser sans attendre, à décider collectivement et massivement des formes d'actions à entreprendre pour gagner:

- x l'arrêt total et immédiat des réorganisations,
- x des augmentations de salaire et du pouvoir d'achat,
- x l'amélioration des conditions de travail par la réduction du temps et des rythmes de travail permettant de concilier vie professionnelle/vie privée,
- x et dans l'immédiat, l'octroi d'un lundi sur 2 pendant les fêtes de fin d'année, la compensation de ces jours travaillés, l'allègement de la charge de travail et la fermeture des bureaux de poste au plus tard 14h les lundi 24 et 31 décembre,
- x le respect des règles de congés,
- x l'arrêt des contrôles des agents en congés maladie par des officines privées ...

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA CGT À LA PLÉNIÈRE DES NÉGOCIATIONS

Un nouveau drame est survenu le 31 octobre à La Fère. Ce suicide sur le lieu de travail n'a pas pu passer inaperçu et a replacé les difficultés des conditions de vie et de travail des postières et postiers au grand jour. Malheureusement ce suicide n'est que la partie émergée de l'iceberg ; au quotidien, des drames passant pour anodins ont lieu tous les jours. Toutefois, s'ils attirent moins l'attention, ils sont pour ceux qui les subissent, très difficiles à vivre. Cela n'est nullement la responsabilité d'un personnel qui ne s'adapte pas aux évolutions de l'entreprise ou d'un encadrement de proximité qui aurait un management tyrannique. Cela provient d'une stratégie de gestion de l'entreprise ne prenant pas en compte les femmes et les hommes qui la composent et à qui on demande de toujours faire plus avec moins. Cette stratégie qui exige des postières et postiers de renier leur savoir faire, leur sens de service public, pour une politique commerciale en opposition aux valeurs qui font la grandeur de La Poste auprès de la population.

Depuis plusieurs mois, les causes de la crise vécue par le personnel à La Poste sont connues.

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales vous demandent de changer de stratégie, d'ouvrir de véritables négociations, de prendre des mesures immédiates.

Les annonces du Président de La Poste sont nombreuses, mais visiblement servent plus à « calmer le jeu » qu'à donner des réponses véritablement à la hauteur des enjeux.

Ainsi l'annonce du grand dialogue et de la commission Kaspar a surtout pour but d'éviter les négociations à chaud.

Les proclamations qui en résultent, servent une communication externe et interne et laissent entendre que les choses doivent changer, pour au final accentuer les suppressions d'emplois, les réorganisations.

Les réunions comme celle d'aujourd'hui doivent être de véritables séances de négociations en rupture avec ce que nous avons connu par le passé. Alors il faut arrêter de nous sortir les vieilles méthodes comme celles de conditionner la participation à un observatoire national des évolutions d'organisation (un de +) à une signature de l'organisation syndicale. C'est le Président de La Poste qui a décidé de cet observatoire. Il ne nous a pas de-

mandé notre avis, alors qu'il ne conditionne pas notre participation à une quelconque acceptation.

Le 12 avril, le Président de La Poste, toujours, décidait dans les 10 mesures pour la vie au travail « N°6 : aucune nouvelle réorganisation n'est mise en œuvre jusqu'à ce que le protocole de conduite du changement que La Poste souhaite partager avec les syndicats, soit finalisé, les adaptations qui recueillent l'adhésion des postiers sont naturellement menées à leur terme », hors les négociations en cours portent sur la conduite du changement.

Il n'y a pas de protocole, il n'y a pas de résultats aux négociations et pourtant les réorganisations ont repris et beaucoup de responsables de NOD et de métiers annoncent une année 2013 qui devra rattraper le retard de 2012.

Quant aux expérimentations, il faudra un jour nous dire ce qu'elles ont d'expérimentales, si ce n'est de s'affranchir des règles.

Nous ne voulons pas croire qu'il n'y a plus de direction dans cette maison.

La CGT continue de penser et de l'écrire, nous devons remettre l'humain au centre des réorganisations de travail, de la finalité du travail. Pour cela il faut écouter le personnel et leurs représentants, les organisations syndicales. Cela passe par des négociations sur leurs contenus revendicatifs. La question de la contractualisation est une autre affaire.

Pour la CGT, La Poste doit véritablement démontrer qu'elle veut être une entreprise pionnière pour le bien être au travail. Pour cela, elle doit prendre des mesures immédiates non contractualisées. Jusqu'à présent, elle a surtout montré des signes inverses. Nous pouvons prendre l'exemple de la note de fin de service sur les fêtes de fin d'année avec la fermeture des bureaux à 17 heures les 24 et 31 décembre. Certains demandent des ponts, d'autres des jours de congés. L'octroi d'un lundi sur deux à tous les postiers et la fermeture des bureaux de poste les 24 et 31 à 12 heures ou 14 heures comme c'est l'usage, seraient perçus par les agents comme une volonté d'écoute, au lieu de cela pas de concertation et cette année il faudrait travailler plus et plus longtemps.

Montreuil, le 13 novembre 2012

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)